

NIGER

Assistance aux mineurs en danger

Contexte

Le nombre des enfants et adolescents vivant dans la rue est orienté à la hausse. Certains, en conflit avec la loi, sont déferés au parquet, voire condamnés à des peines d'emprisonnement. Il s'agit de mettre en place un dispositif d'accompagnement de ces mineurs en danger, en menant à la fois un travail de prévention et de réinsertion sociale et professionnelle.

Partenaires

En partenariat avec les ministères nigériens du Développement Social et de la Justice, ce projet est financé depuis son origine par plusieurs bailleurs : la Coopération Danoise, la Coopération Suisse et l'UNICEF.

Les activités

Le projet "Justice des mineurs" s'est fixé trois objectifs :

- élaborer et mettre en oeuvre des outils éducatifs adaptés aux difficultés des mineurs en danger (suivi éducatif et judiciaire),
- renforcer le cadre institutionnel gouvernemental et les capacités des professionnels (création de comités locaux),
- renforcer les capacités des ONG nigériennes du secteur de l'enfance. La mise en œuvre de ce projet repose sur la création de plusieurs SEJUP (Service Educatif Judiciaire et Préventif).

Les activités d'un SEJUP au quotidien sont les suivantes : visite de rue, permanence au local, suivi éducatif, mise en apprentissage, visite à la prison, suivi des dossiers auprès du Juge des Mineurs, prise de contact avec la famille pour tenter de réintégrer les jeunes en difficulté, renforcement des partenariats, dynamisation des comités locaux...

La volontaire

Elle assure l'interface avec les multiples acteurs concernés : familles, juges pour enfants, tuteurs, travailleurs sociaux, policiers, personnel pénitentiaire, bailleurs de fonds, ONG. La volontaire, réalise les transferts de savoir-faire en direction de ses collègues nigériens (travailleurs sociaux).

Perspectives

L'année 2005 sera consacrée à diffuser auprès des services déconcentrés de l'Etat et de la société civile, les outils et techniques expérimentés par les SEJUP afin de pérenniser les activités de suivi des mineurs en danger au niveau local et national.

Les SEJUP seront appuyés par la Coordination du projet, à la fois dans leurs actions de suivi éducatif et de transfert de compétences en direction des partenaires.

Contact

- AFVP Niamey : afvp-nig@intnet.ne



Association Française des Volontaires du Progrès
BP 220 - 11 rue Maurice Grandcoing - 94203 Ivry sur Seine cedex
Tél : 01 53 14 20 30 - Fax : 01 53 14 20 50 - Email : dg@afvp.org
web : www.afvp.org

